



La ville de Villemomble

Recrute un

Agent d'entretien des sites sportifs en remplacement (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité du directeur du service des sports et de son adjoint, vous surveillez et vérifiez le bon fonctionnement des établissements.

Missions principales (non exhaustives) :

- Réaliser des petites réparations courantes, petite intervention de maintenance mécanique
- Assurer l'entretien du bâtiment (peinture, carrelage, plomberie, maçonnerie et électricité)
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation et des matériels sportifs
- Surveiller les usagers et faire respecter le règlement intérieur
- Renforcer ponctuellement les équipes d'autres sites sportifs pour soutien technique
- Entretien des sites sportifs
- Gestion de commandes matériels et produits d'entretien
- Gestion et suivi avec le service technique

Profil et compétences :

- Savoir lire, écrire, rédiger, compter
- Diplôme technique (BEP/BAC professionnel technique)
- Avoir des connaissances en maintenance de matériels et bâtiments
- Connaissance générale dans le domaine technique
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Être ponctuel, disponible et autonome
- Savoir faire remonter les informations à sa hiérarchie
- Avoir le sens du service public

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute